

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020
JEUDI, 24 OCTOBRE 2019 À 9 H**

AVIS est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dressera le budget de fonctionnement pour l'année 2020 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **jeudi 24 octobre 2019 à compter de 9 h**, à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy.**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance, la période de questions du public portera uniquement sur le sujet ci-dessus mentionné.

Fait à Montréal, le 8 octobre 2019

Le Secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka, LL.M., OMA